



Liberté Égalité Fraternité

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien ┌┤

Cadre réservé à l'autorité cha	rgée de l'examen au cas par cas
Date de réception :	
Dossier complet le :	
N° d'enregistrement :2023-6835	
N defliegistiement	
Intitulé du projet	
Création d'un forage pour l'abreuvement des bovins et de	es poulets de Loué
Identification du (ou des) maître(s) d	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)
	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)
1 Personne physique	
	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s) Prénom(s)
1 Personne physique	
Personne physique Nom	
Personne physique Nom Personne morale	Prénom(s)
1 Personne physique Nom 2 Personne morale Dénomination	Prénom(s) Raison sociale
1 Personne physique Nom 2 Personne morale Dénomination GAEC DES LIBELLULES	Prénom(s) Raison sociale GAEC
1 Personne physique Nom 2 Personne morale Dénomination GAEC DES LIBELLULES N° SIRET	Prénom(s) Raison sociale
Personne physique Nom Personne morale Dénomination GAEC DES LIBELLULES N° SIRET 7 5 3 7 0 1 3 8 2 0 0 0 1 6	Prénom(s) Raison sociale GAEC Type de société (SA, SCI)
Personne physique Nom Personne morale Dénomination GAEC DES LIBELLULES N° SIRET 7 5 3 7 0 1 3 8 2 0 0 0 1 6 Représentant de la personne morale : Madame	Prénom(s) Raison sociale GAEC Type de société (SA, SCI)
Personne physique Nom Personne morale Dénomination GAEC DES LIBELLULES N° SIRET 7 5 3 7 0 1 3 8 2 0 0 0 1 6	Prénom(s) Raison sociale GAEC Type de société (SA, SCI)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3	Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article
	R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant
	du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
27.Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau	Forages de plus de 50 mètres de profondeur

				r cas dans le cadre ement ? (clause-filet	du dispositif prévu :	aux
	Oui	✓ Non		•	•	
	Le projet l'article R		ne soumission volo	ntaire à examen au	cas par cas au titre (du III
	Oui	✓ Non				
4	Caracte	éristiques géné	rales du projet			
	Doivent être	e annexées au présent	t formulaire les pièces én	oncées à la rubrique 8.1 c	du formulaire.	
4.1	Nature d	u projet, y comp	ris les éventuels tra	vaux de démolition		
	Forage de de Loué.	60 mètres de profonde	eur, destiné à l'alimentatio	on en eau d'un élevage bo	ovin laitier et de deux pou	laillers
4.2	Objectifs	du projet				
	(Sur le site	sont présents deux p	•		période estivale. age. Ces puits sont très ar	nciens

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La profondeur totale du forage sera de 60 mètres. Il s	sera réalisé en méthode	Rotary. Au niveau de	u prélèvement, il
sera équipé d'un tubage crépiné.			

Une cimentation annulaire sera réalisée sur environ 42.5 mètres.

Le forage sera réalisé dans les règles de l'art et comprendra notamment :

Une margelle béton de 3 m2 minimum et d'une épaisseur minimale de 30 cm.

Une chambre de réception (ou une buse en béton) fermée à clé.

Un compteur volumétrique.

Un périmètre de protection grillagé.

Un tubage PVC

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le	débit de la pompe sera au maximum de	5 m3	3/h.		
Le	prélèvement sera au maximum de 6000	m3 p	oar	an .	

Les puits actuels seront conservés et régulièrement entretenus (situés sur une pelouse ne recevant aucun intrant, sans risques de pollution, les buses qui les sécurisent seront entretenues et changées si besoin pour prévenir tout risque de déversement d'objets ou de chute de personnes dans les puits). Il ne seront plus utilisés pour l'élevage sauf pour un éventuel usage domestique à venir.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

i La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet relève de la rubrique IOTA 1.1.1.0.

Le dossier de déclaration de forage a été transmise séparément à la préfecture de la Sarthe.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Profondeur	60m
Débit maximal	5 m3/h
Volume prélevé maximal	6000 m3

4.0			100	• -
4.6	Local	lisation	du n	rolet
			~ P	

Localisation du projet
Adresse et commune d'implantation
Numéro : Voie : Lieu-dit : La Bercellière Localité : CROSMIERES Code postal : 7 2 2 0 0 BP : Cedex : Coordonées géographiques ^[1] Long. : 0 0 1 3 2 6 Lat. : 4 7 7 7 5 2 1 2 Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement Point de départ : Long. : Lat. : Lat. : Lat. : " " Lat. : " " " Lat. : " " " " Lat. : " " " " " " " " " " " " " " " " " "
Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° " " "
Communes traversées :
Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :
PLUi du Pays Fléchois
(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.
S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? □ Oui ☑ Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? □ Oui □ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7

	4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».						
5	Sensibilité environne	mer	ntale	de la zone d'implantation envisagée			
i A servi chaq	fin de réunir les informations néo ces instructeurs, et vous référer lue direction régionale.	essair notam	es pou ment à	r remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de pus propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas,			
la lis				nvironnementales par région utiles pour remplir le formulaire.			
	Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?			
	Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		V				
	En zone de montagne ?		V				
	Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		V				
	Sur le territoire d'une commune littorale ?		V				
	Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		V				

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		V	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		V	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		V	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques		V	
technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		✓	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		V	
Dans une zone de répartition des eaux ?		V	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		V	
Dans un site inscrit ?		V	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		V	
D'un site classé ?		V	

Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	V		6000 m3 dans le Cénomanien, en substitution du prélèvement dans le puits actuel de surface et dans le réseau d'alimentation en eau potable.
Ressources	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		V	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		V	
	Est-il déficitaire en matériaux ?		✓	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol?		V	

Inc	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	V		C'est un prélèvement existant, pour l'abreuvement des animaux qui peuvent être alimentés avec de l'eau potable. L'impact quantitatif est nul.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		V	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		V	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		V	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		V	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		V	Pas de risques sanitaires du fait de la réalisation du forage dans les règles de l'art avec margelle bétonnée et éloignement des sources de pollution de 35 mètres minimum.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		V	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?		V	
	Est-il source de bruit ?	V		Durée du chantier environ 48h00
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		V	
nces	Engendre-t-il des odeurs ?		V	
Nuisances	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		V	
	Engendre-t-il des vibrations ?	V		Durée du chantier environ 48h00
	Est-il concerné par des vibrations ?		V	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?		V	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		V	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		V	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?		V	
	Si oui, dans quel milieu ?		V	

	Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Émissions	Engendre-t-il des effluents ?		V	
	Émis	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		V	
	Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		V	
	Patrimoi de vie/Po	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		V	
d'au	5.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ? Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :				

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir nature transfrontière ?	des effets de
☐ Oui ☑ Non Si oui, décrivez lesquelles :	
6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pe incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applica	
6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet sus retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notable l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs é étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notable préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuv	es du projet sur éventuellement es. <u>Il convient de</u>

7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte-tenu du faible volume de prélèvement (6000 m3 par an), de l'utilisation de l'eau pour l'abreuvement des animaux, l'impact quantitatif est nul.

La cimentation annulaire de 42m50 préviendra tout phénomène de draînance des masses d'eau superficielles

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	✓
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	✓
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	✓
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	V

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1	Déclaration de forage	✓
2		
3		
4		
5		

		_		_
9	Fngag	gement	et sig	mature
•	FIIBUE		CCOIE	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinente	es:
des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables	

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ✓

Nom DENIS	
Prénom Nicolas	
Qualité du signataire Exploitant	
À CROSMIERES	
Fait le 2 0 0 3 2 0 2 3	Signature du (des) demandeur(s)

Signature du (des) demandeur(s)